

Motion 319 : Santé des enfants

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait :

- a) Poursuivre son dialogue avec les provinces, les territoires, les intervenants de la santé, le secteur de la santé et les Canadiens afin de faire la promotion d'un poids santé, et de son maintien, auprès des enfants et des jeunes ;
- b) Favoriser la discussion afin d'examiner les facteurs qui contribuent à l'obésité, comme l'environnement social et physique, l'activité physique ainsi que la sensibilisation et l'accès à des aliments nutritifs ;
- c) Inciter les personnes et les organismes à participer à la promotion du poids santé ;
- d) S'inspirer du cadre d'action fédéral, provincial et territorial pour la promotion du poids santé, intitulé Freiner l'obésité juvénile, qui découle de l'appui accordé par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé, Promotion de la santé et Mode de vie sain à la Déclaration sur la prévention et la promotion, pour prendre des mesures visant à s'attaquer au problème de l'obésité, notamment chez les enfants, à favoriser l'activité physique et les choix sains en matière d'alimentation.